

Pierre Modèle SA
Case postale
CH-1200 Genève

SPECIMEN

**Garantie de remboursement d'acompte No. [REDACTED] du [REDACTED]
pour [REDACTED] montant [REDACTED] (en lettres: [REDACTED])**

Garant: UBS Switzerland AG, [REDACTED] ("GARANT")

Donneur d'ordre: [REDACTED] ("DONNEUR D'ORDRE")

Bénéficiaire: [REDACTED] ("BENEFICIAIRE")

Relation sous-jacente: l'obligation du DONNEUR D'ORDRE selon contrat no. [REDACTED] pour
[REDACTED] ("RELATION SOUS-JACENTE")

Montant de la garantie et monnaie: [REDACTED] (en lettres: [REDACTED]) ("MONTANT DE LA
GARANTIE")

Le MONTANT DE LA GARANTIE se réduira automatiquement de [REDACTED] % de la valeur de chaque livraison,
sur présentation au GARANT des copies de la facture commerciale et du document de transport y relatif.

Forme de présentation ("FORME DE PRESENTATION"): forme papier ou transmission intégrale par swift
authentifié par l'intermédiaire d'une des banques correspondantes du GARANT.

Pour des raisons d'identification, la demande de paiement et la déclaration soutenant la demande de
paiement du BENEFICIAIRE ne seront considérées comme valables que si elles parviennent au GARANT
accompagnées d'une déclaration d'une des banques correspondantes du GARANT certifiant qu'elle a
procédé à la vérification de la/des signature(s) du BENEFICIAIRE y figurant. En cas de transmission par swift
authentifié par l'intermédiaire d'une des banques correspondantes du GARANT, la banque en question doit
confirmer que la/les signature(s) figurant sur la demande de paiement et la déclaration a/ont fait l'objet d'une
vérification par celle-ci.

Au cas où, à la date de présentation d'une demande de paiement sous cette garantie, il existe une relation
banque-client entre le BENEFICIAIRE et une succursale du GARANT en Suisse, avec le dépôt d'une liste valable
des personnes autorisées à signer pour le BENEFICIAIRE, la vérification de la/des signature(s) par une banque
correspondante n'est pas nécessaire. Dans ce cas, la demande de paiement et la déclaration soutenant la
demande de paiement doit/doivent être adressée(s) directement au GARANT, sous forme papier et dûment
signée(s) conformément à la liste précitée (swift exclus).

Lieu de présentation: à l'adresse du GARANT ci-dessus, resp. swift [REDACTED] ("LIEU DE
PRESENTATION")

Une demande de paiement en vertu de cette garantie ne pourra être présentée qu'à compter de la date à
laquelle la somme de [REDACTED] aura été créditée sur le compte du DONNEUR D'ORDRE tenu chez le
GARANT, et qu'à condition que le versement de ladite somme identifie la présente garantie.

Echéance: [REDACTED] ("ECHEANCE")

En qualité de GARANT, nous prenons l'engagement irrévocable de payer au BENEFICIAIRE toute somme dans
la limite du MONTANT DE LA GARANTIE sur présentation de la demande conforme du BENEFICIAIRE, dans la
FORME DE PRESENTATION spécifiée ci-dessus, accompagnée de la déclaration soutenant la demande de
paiement du BENEFICIAIRE, que ce soit dans la demande de paiement elle-même ou dans un document
séparé et signé accompagnant ou identifiant la demande de paiement, indiquant les obligations en vertu de
la RELATION SOUS-JACENTE que le DONNEUR D'ORDRE n'a pas remplies.

Toute demande aux termes de cette garantie doit nous parvenir à l'ECHEANCE ou avant celle-ci, au LIEU DE PRESENTATION susmentionné.

Cette garantie est soumise aux Règles Uniformes pour les Garanties sur Demande (RUGD) Révision 2010, Publication No. 758.

UBS Switzerland AG